

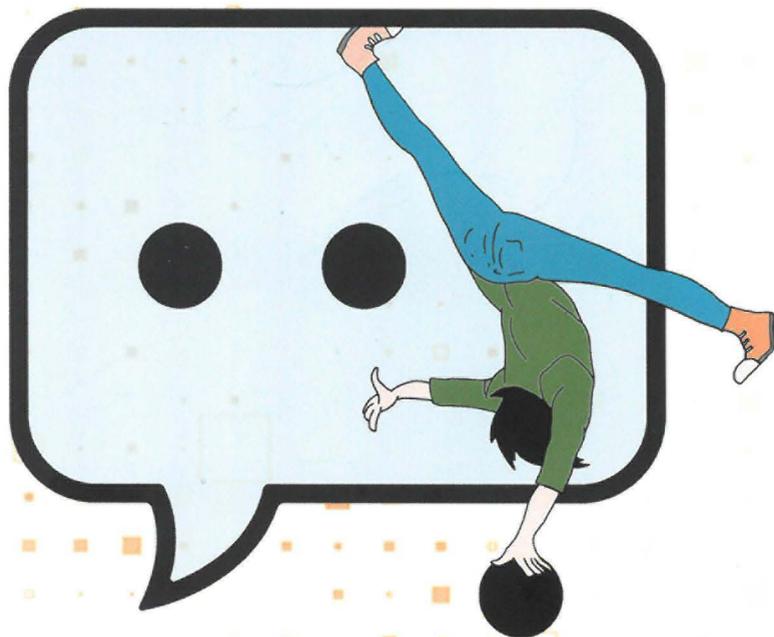
CONCOURS

2020-2021

Crée un podcast sur un des thèmes du concours.

Explique ce que c'est d'être numériquement responsable aujourd'hui.

SORS DE TA BULLE !



La responsabilité
numérique

Les bulles
de filtres

(cyber)
intimidation

Pour plus d'informations visite le site officiel du concours : sors-de-ta-bulle.ch



CONCOURS DE PODCASTS : SORS DE TA BULLE !

Participation et démarches

Le concours est ouvert aux élèves des classes 7H à 11H ainsi qu'aux classes de raccordement du canton de Vaud. Les réalisations peuvent être créées par petit groupe ou par classe.

Chaque groupe ou classe crée un podcast (3 à 5 épisodes, chaque épisode dure 3 minutes maximum) sur un ou plusieurs des thèmes du concours.

Objet du concours

Le numérique a de nombreux avantages, mais comporte aussi des risques.

Ce concours cherche à aider les élèves à expliciter ces risques et ces avantages tel qu'ils et elles les vivent. Le but est de lancer une réflexion critique sur le sujet de la responsabilité numérique entre élèves, entre élèves et enseignant.e.s et entre institutions et élèves.

Ce concours se place comme un moyen de participer à la construction de comportements responsables envers l'usage du numérique, la création de contenu numérique et la participation au monde numérique du futur.

Délai d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 11 décembre 2020 sur le site du concours.

Délai de dépôt des travaux

Le podcast sera déposé sur la plateforme Scolcast avant le 31 mars 2021.

La procédure de dépôt sera communiquée sur le site du concours.

Remise des prix

Les résultats seront annoncés et les prix remis au mois de mai 2021.

Le format de la cérémonie reste à déterminer en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Ressources et questions

Des informations complémentaires, des ressources et un formulaire de contact pour poser des questions sont disponibles sur le site du concours: sors-de-ta-bulle.ch